

Zeitschrift: Mitteilungen aus dem Gebiete der Lebensmitteluntersuchung und Hygiene = Travaux de chimie alimentaire et d'hygiène
Herausgeber: Bundesamt für Gesundheit
Band: 34 (1943)
Heft: 5-6

Erratum: Errata
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ERRATA

Correction au texte du travail «*Détermination de l'indice de cuvage des vins blancs*», par Alfred Torricelli:

Par suite d'une omission de l'auteur la première phrase suivant le sous-titre «Technique», page 116 du *fascicule 1/2 1943*, est à compléter de la manière suivante:

«Dans un tube à essais ajouter à 5 cm³ du vin limpide à examiner un égal volume d'acide sulfurique à 30 % et placer l'éprouvette durant 20 minutes au bain-marie bouillant *en posant sur l'ouverture du tube à essais une boule à réfrigération afin de prévenir une concentration de la solution pendant le chauffage.*»

Dosage volumétrique du chlorure de magnésium dans les sels de cuisine:

Dans le travail paru sous ce titre dans les «*Mitteilungen*», page 218 (1943), une erreur s'est glissée dans le texte concernant le «dosage du chlorure de magnésium dans les sels de cuisine», page 221. Il est dit: «A 50 cm³ de filtrat, ajouter 1 g de chlorure de magnésium, 3 cm³ d'ammoniaque concentrée.»

Le texte doit être rectifié ainsi: «A 50 cm³ de filtrat, ajouter 1 g de chlorure d'ammonium, 3 cm³ d'ammoniaque concentrée.»